



*Communauté de Communes de La Septaine*

## **RÉUNION ORDINAIRE DU 20 AVRIL 2015**

L'an deux mil quinze, le vingt avril à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de VORNAY sous la présidence de Monsieur Pierre-Etienne GOFFINET, pour y délibérer ce qui suit :

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 38

Date de convocation du Conseil Communautaire : 15 avril 2015

Date d'affichage : 15 avril 2015

**PRÉSENTS** : Mesdames BRECHARD, DESIAUME, DUBIEN, DUCATEAU, FERNANDES, GOGUE, LOISEAU, Messieurs ACOLAS, AUDEBERT, BARREAU, BLANCHARD, BOUGRAT, BOUVELLE, CHASSIOT, DUBOIS, FRERARD, GINDRE, GOFFINET, GOUGNOT, GROSJEAN, JAUBERT, LEMAIGRE, MALLERON, MARCEL, MAZENOUX, MERCIER, MOINET, PECILE, POIRIER, RICHARD, TUAILLON, WEINGARTEN.

**ABSENTS EXCUSÉS** : Messieurs LECLERC et SARREAU.

**POUVOIRS** : Mme BONTEMPS à Mme DESIAUME, Mme SARRON à Mme GOGUE, Mme TEYSSIER à M. BLANCHARD et M. MEREAU à M. BARREAU.

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE** : Mme DUCATEAU.

### **ORDRE DU JOUR** :

- Approbation du compte rendu de la réunion du 26 mars 2015,
- Approbation des comptes de gestion,
- Désignation d'un Président pour le vote des comptes administratifs,
- Approbation des comptes administratifs,
- Affectation des résultats antérieurs,
- Vote du taux des 4 taxes,
- Vote du budget primitif 2015,
- Vote du budget primitif 2015 OM,
- Vote du budget primitif 2015 SPANC,
- Adhésion TGV Grand Centre Auvergne,
- Adhésion association des Maires du Cher,
- Convention Mission Locale,

- Convention mairie de Saint-Amand instruction des permis de construire,
- Subvention association « Petits Monstres »,
- Questions diverses.

## APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 26 MARS 2015

Le compte rendu de la réunion du 26 mars 2015 est approuvé.

## APPROBATION DES COMPTES DE GESTION

### Compte de gestion Ordures Ménagères

Le compte de gestion O. M. est approuvé à l'unanimité.

### Compte de gestion S.P.A.N.C.

Le compte de gestion S.P.A.N.C. est approuvé à l'unanimité.

### Compte de gestion Budget Principal

Le compte de gestion du Budget Principal est approuvé à l'unanimité.

## ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT POUR LE VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS

Entendu l'exposé de Monsieur le Président concernant l'obligation faite au Conseil Communautaire de désigner un Président pour la séance relative au vote des comptes administratifs du budget général et des budgets annexes de l'Assainissement Non Collectif et des Ordures Ménagères (art. L2121-14 du C.G.C.T.).

Monsieur Alain JAUBERT ayant fait acte de candidature est élu Président.

Résultat du vote :

Pour : 35  
Contre : 0  
Blancs : 0

**Monsieur Pierre-Etienne GOFFINET quitte la salle pour le vote des dits comptes administratifs.**

**Arrivée de Madame BRÉCHARD.**

## APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS

### Approbation des comptes administratifs Ordures Ménagères

Les comptes administratifs du Budget O.M. sont approuvés à l'unanimité.

### Approbation des comptes administratifs S.P.A.N.C.

Les comptes administratifs du Budget S.P.A.N.C. sont approuvés à l'unanimité.

### Approbation des comptes administratifs Budget Général

Les comptes administratifs du Budget Général sont approuvés à l'unanimité.

## AFFECTATION DES RÉSULTATS ANTÉRIEURS

### Affectation des résultats antérieurs budget principal

L'excédent d'investissement de l'exercice 2014 d'un montant de 80 918,07 € sera affecté au compte 001 de la section d'investissement du budget.

L'excédent de fonctionnement de l'exercice 2014 d'un montant de 856 499,59 € sera affecté au compte 1068 de la section d'investissement pour 400 000 € et au compte 002 de la section de fonctionnement pour 456 499,59 €.

Vote à l'unanimité.

### Affectation des résultats antérieurs budget S.P.A.N.C.

Le déficit d'investissement de l'exercice 2014 d'un montant de 2 212,66 € sera affecté au compte 001 de la section d'investissement du budget.

Vote à l'unanimité.

## VOTE DU TAUX DES 4 TAXES

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, fixe pour l'année 2015 :

- Le taux CFE (Contribution Foncière des Entreprises) à : 22,10 %
- Le taux de la Taxe d'Habitation à : 12,96 %
- Le taux de la Taxe sur le Foncier Bâti à : 6,02 %
- Le taux de la Taxe sur le Foncier Non-Bâti à : 11,20 %

Vote à l'unanimité.

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015

Après lecture du budget primitif, celui-ci se présente en équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes : 4 559 535,74 €

Section d'investissement : Dépenses et Recettes : 5 358 143,39 €

Vote à l'unanimité.

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 OM

Après lecture du budget primitif, celui-ci se présente en équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes : 764 197,00 €

Vote à l'unanimité.

## VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2015 S.P.A.N.C.

Après lecture du budget primitif S.P.A.N.C., celui-ci se présente en équilibre comme suit :

Section de fonctionnement : Dépenses et Recettes : 53 649,00 €

Section d'investissement : Dépenses et Recettes : 2 830,54 €

Vote à l'unanimité.

## ADHÉSION A L'ASSOCIATION T.G.V. GRAND CENTRE AUVERGNE

Entendu l'exposé de Monsieur le Président, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide de renouveler son adhésion pour l'année 2015 à l'Association TGV Grand Centre Auvergne et de s'acquitter du montant de la cotisation soit 150 euros.

Vote à l'unanimité.

## ADHÉSION A L'ASSOCIATION DES MAIRES DU CHER

Entendu l'exposé de Monsieur le Président concernant l'Association des Maires du Cher, le Conseil Communautaire après en avoir délibéré :

- décide de maintenir son adhésion à cette structure et de s'acquitter du montant de la cotisation correspondant à sa strate de population.

Vote à l'unanimité.

## CONVENTION AVEC LA MISSION LOCALE

- Vu le projet de partenariat présenté par la Mission Locale,
- Entendu l'exposé de Monsieur le Président relatif aux champs d'intervention de la Mission Locale,
- Vu le projet de convention présenté par la mission locale

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré :

- Accepte de verser une subvention d'un montant de 5 815,20 €
- Autorise Monsieur le Président à signer une convention avec la mission locale au titre de l'année 2015.

Vote à l'unanimité.

## CONVENTION AVEC LA MAIRIE DE SAINT-AMAND MONTROND POUR L'INSTRUCTION DES PERMIS DE CONSTRUIRE

Entendu l'exposé de Monsieur le Président relatif à la réforme de l'instruction des permis de construire.

En effet, à compter du 1er juillet 2015, les communes membres d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants ne pourront plus bénéficier des services de l'état pour l'instruction des documents d'urbanisme (Loi Alur).

Vu la proposition de la Mairie de Saint-Amand-Montrond pour instruire les documents d'urbanisme des communes membres de la Septaine, le conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise Monsieur le Président à signer une convention avec la ville de Saint-Amand-Montrond pour l'instruction des documents d'urbanisme.

Vote à l'unanimité.

## SUBVENTION A LA HALTE GARDERIE DES « PETITS MONSTRES » D'AVORD

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé de Monsieur le Président, et après en avoir délibéré :

- Décide d'allouer une subvention annuelle de 60 900 € à l'association « Les Petits Monstres » (Halte-Garderie d'Avord) pour assurer le fonctionnement de cette dernière.

Cette somme sera versée en trois fois.

Le Conseil Communautaire, autorise Monsieur le Président à signer tous les documents se rapportant à cette subvention.

Vote à l'unanimité.

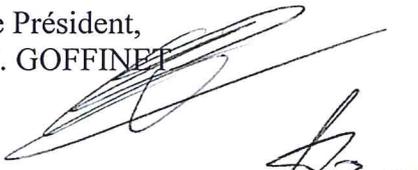
## QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Président informe les membres du conseil communautaire que des travaux sont prévus à la piscine de la Base Aérienne d'Avord. De ce fait, celle-ci n'ouvrira pas ses portes cet été.

Monsieur le Président souhaite établir une convention relative à l'utilisation à titre gratuit de la piscine municipale de Baugy, par les enfants de l'ALSH de cet été. L'année dernière cette convention avait permis aux enfants de l'ALSH de profiter de la piscine tous les jeudis.

Monsieur le Président rappelle que le 24 avril 2015 à 15h30, la Région se déplacera à Avord, pour la visite et l'inauguration du citystade. Il compte sur la présence d'un plus grand nombre.

Le Président,  
M. GOFFINET

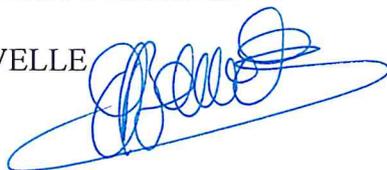
  


M. ACOLAS

M. BARREAU

Mme BONTEMPS  
Absente  
*Pouvoir à Mme DESIAUME*

M. BOUVELLE



M. CHASSIOT



Le Secrétaire,  
Mme DUCATEAU



M. AUDEBERT

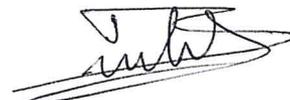


M. BLANCHARD



M. BOUGRAT

Mme BRÉCHARD



Mme DESIAUME



Mme DUBIEN

*Dubien*  
Mme FERNANDES

M. GINDRE

M. GOUGNOT

M. JAUBERT

M. LEMAIGRE

M. MALLERON

M. MAZENOUX

M. MÈREAU

Absent

*Pouvoir à M. BARREAU*

M. PÉCILE

M. RICHARD

Mme SARRON

Absente

*Pouvoir à Mme GOGUÉ*

M. DUBOIS

M. FRÉRARD

Mme GOGUÉ

M. GROSJEAN

M. LECLERC

Absent

Mme LOISEAU

M. MARCEL

M. MERCIER

M. MOINET

M. POIRIER

M. SARREAU

Absent

Mme TEYSSIER

Absente

*Pouvoir à M. BLANCHARD*

M. TUAILLON

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Tuillon', written in a cursive style with a long horizontal flourish extending to the right.

M. WEINGARTEN